

Documentaire de poche

Présentation du projet

Dans le cadre de sa mission d'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique, l'Arcom (née le 1^{er} janvier 2022 de la fusion entre le CSA et l'Hadopi) propose depuis neuf ans **un dispositif artistique et pédagogique autour du documentaire** : « **Documentaire de poche** ».

Ce projet propose un parcours pédagogique à destination des **lycéens** qui consiste en **la réalisation**, à partir d'un **smartphone** ou d'une tablette, **de films documentaires collectifs** autour d'un **thème imposé**.

Pour cette nouvelle édition, **le thème est** : « **Mon environnement** ». Les élèves auront ainsi la possibilité de parler de leur environnement naturel, urbain, familial, amical, etc.

Les lycéens et leurs encadrants sont accompagnés dans leur démarche **par des professionnels** du documentaire et par les équipes de l'Arcom qui interviendront en classe sous forme d'ateliers alliant théorie et pratique.

Objectifs

Ce travail artistique et pédagogique permet aux élèves de **découvrir de nouvelles formes de narration**, d'aborder des notions d'écriture collective et **d'approcher les différentes étapes de la réalisation d'un contenu audiovisuel** (ex : scénario, tournage, diffusion). Il est également l'occasion de les **amener à réfléchir** plus largement **sur leurs pratiques culturelles numériques et à leurs conséquences** (ex : droit d'auteur, diffusion d'œuvres en ligne, réutilisation d'œuvres, pratiques illicites, utilisation et diffusion de l'image d'une personne, etc.).

La production finale des élèves prend la forme **de films documentaires collectifs (d'une durée de 5 à 7 minutes)** leur permettant de manipuler les différents outils de création multimédia existants.

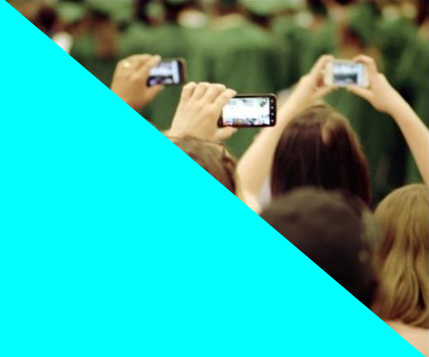
Déroulé indicatif du projet et des séances

Le projet se déroule **de novembre 2023 à mai 2024** et se clôture par une séance de diffusion des films des élèves au « Forum des images » **en juin 2024**.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves et leurs encadrants sont accompagnés dans la création d'un documentaire par des **professionnels du documentaire ou de l'image** ainsi que par les **équipes de l'Arcom**.

Novembre à Décembre 2023
<p>Séance théorique 1 [pour les enseignants, 2h] - Présentation du projet et du genre documentaire par les équipes de l'Arcom et les réalisateurs qui suivront les élèves. <u>Objectif de la séance</u> : permettre aux enseignants de connaître les ressources et les notions nécessaires pour accompagner les élèves.</p>
<p>Séance théorique 2 [en classe, 1h30] – Présentation du projet et initiation au droit d'auteur et au droit à l'image par les équipes de l'Arcom. <u>Objectif de la séance</u> : permettre aux élèves de comprendre les notions juridiques utiles qu'ils devront mobiliser dans leur processus de création</p>
Janvier 2024
<p>Séance théorique 3 [en classe, 2h] – Introduction au documentaire : atelier « <i>Le documentaire, question de points de vue ?</i> » présenté par une intervenante du Forum des images. <u>Objectifs de la séance</u> : guider les élèves dans leur perception des images documentaires, éducation à l'image et aux médias, poser les bases du style documentaire.</p>
<p>Séance théorique 4 [au Forum des images (Paris), 2h] – Projection d'un documentaire et échanges avec son auteur : présentation par l'auteur de la démarche suivie, des choix artistiques, des difficultés rencontrées et questions des élèves.</p>
A partir de Février 2024
<p>Travail à mener par l'enseignant avec sa classe avant les séances pratiques : constitution des groupes, réflexion sur le thème imposé, visionnage de films documentaires.</p>
<p>Séances pratiques [en classe, 2h] animées par un réalisateur professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Séance pratique 1- choix et écriture du scénario : création des groupes, angle de traitement de la thématique, discussion et choix des sujets, conseils techniques pour les prises de vues, etc. ■ Séance pratique 2 – repérages et prises de vues : choix des personnes à filmer, repérages, préparation du « story board », tests vidéo, etc. ■ Séance 3 et 4 - réalisation des films : analyse et retours sur les premières images. ■ Séance 5 – montage et finalisation des films : échanges afin d'acquérir les dernières notions nécessaires au montage final des films, à l'incrustation d'un générique, d'un titre, de sous-titres, et à la diffusion d'un film en salle.
Juin 2024
<p>Projection des films réalisés dans une salle de cinéma du Forum des images.</p>

En fonction de l'avancement des documentaires, une sixième séance pratique pourra être proposée afin notamment de finaliser le montage des films en classe.



Documentaire de poche

Ressources pédagogiques

Au lancement du dispositif, **un guide pédagogique est remis aux professeurs**. Ce dernier contient notamment des fiches pratiques qui reprennent l'ensemble des apports théoriques et des conseils dispensés par les professionnels au cours des différentes séances.

Un support pédagogique est également distribué aux élèves. Construit sous la forme d'un guide, il rassemble les points utiles à retenir dans le cadre d'une création audiovisuelle.

Conditions de participation

La participation au projet est gratuite, l'ensemble des interventions des professionnels est pris en charge par l'Arcom.

Les établissements participants prennent en charge :

- la fourniture, le cas échéant, d'un ou plusieurs smartphones ou tablettes permettant de filmer les vidéos du documentaire ;
- les frais de déplacement de la classe pour les séances à la Scam et au Forum des Images (N.B. la faisabilité des déplacements à Paris à l'occasion de la séance théorique 4 et de la projection finale doit être étudiée bien en amont).

Par ailleurs, **la participation au projet « Documentaire de poche » demande un investissement important des professeurs référents**. Entre chaque séance, un travail d'accompagnement des élèves est attendu.

Organisateur et partenaires



L'Arcom est l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. Elle est garante de la liberté de communication et veille au financement de la création audiovisuelle et à la protection des droits.



La Scam (Société civile des auteurs multimédia), est un organisme de gestion collective (OGC) qui rassemble des réalisateurs, des auteurs d'entretiens et de commentaires, des écrivains, traducteurs, etc.



Le Forum des Images, est une institution culturelle de la Ville de Paris consacrée au cinéma et à l'audiovisuel.

Pour en savoir plus :

Département « Education aux médias et à l'information et à la citoyenneté numérique » :

departement.emi-sensibilisation@arcom.fr